

Formulaire de demande de réservation de stationnement pour personnes handicapées à titre individuel

Je soussigné(e) M. /Mme : _____

PMR (personne à mobilité réduite)

Parent responsable du(de la) PMR

autre : _____

Souhaite par la présente introduire une demande pour l'obtention d'un emplacement pour personnes handicapées, devant son domicile et ce pour la(le) PMR :

M. / Mme _____

Domicilié : _____

Tél. : _____

1. Documents à joindre impérativement :

- a. la photocopie recto verso de la carte d'identité du titulaire de la carte de stationnement ou du conducteur du véhicule, si personne différente du demandeur
- b. la photocopie recto verso de la carte de stationnement
- c. la photocopie recto verso du certificat d'immatriculation du véhicule
- d. la photocopie recto verso du permis de conduire du demandeur ou de la personne qui véhicule habituellement le demandeur

2. Check-list :

1. Un membre du ménage dispose-t-il d'un véhicule ?	Oui	Non
2. Un membre du ménage possède-t-il un permis automobile ?	Oui	Non
3. Le demandeur dispose-t-il d'un emplacement de stationnement privé au domicile ou à proximité (garage – emplacement – allée carrossable...)	Oui	Non
4. Quel est le mode de stationnement applicable dans cette voirie ?	a. Interdit b. Autorisé c. Alterné	
5. Le stationnement est-il autorisé du côté du domicile du demandeur ? <small>*Si « Non », quel est le numéro de l'habitation le long de laquelle l'emplacement pourrait être organisé du côté opposé de la chaussée ? plus loin ? ...</small>	Oui	Non* N° _____

3. Remarque(s) éventuelle(s) :

Fait à _____, le _____ Signature :

Formulaire de demande de réservation de stationnement pour personnes handicapées à titre individuel

Qui peut bénéficier d'un emplacement pour personnes handicapées devant son domicile ?

Les personnes dont l'état de santé réduit ou limite les capacités de déplacement peuvent demander une carte de stationnement pour personnes handicapées si elles sont dans les conditions requises. Les formulaires de demande sont disponibles à l'administration et doivent être introduits auprès du SPF Sécurité sociale.

Dès réception de cette carte, vous pouvez introduire une demande pour bénéficier d'un tel emplacement, soit par écrit, auprès du Service Occupation du Domaine Public, Centre administratif, rue Joseph Wauters, n° 1 à 7972 Quevaucamps, soit par mail : domaine-public@beloeil.be en joignant les documents demandés au point 1.

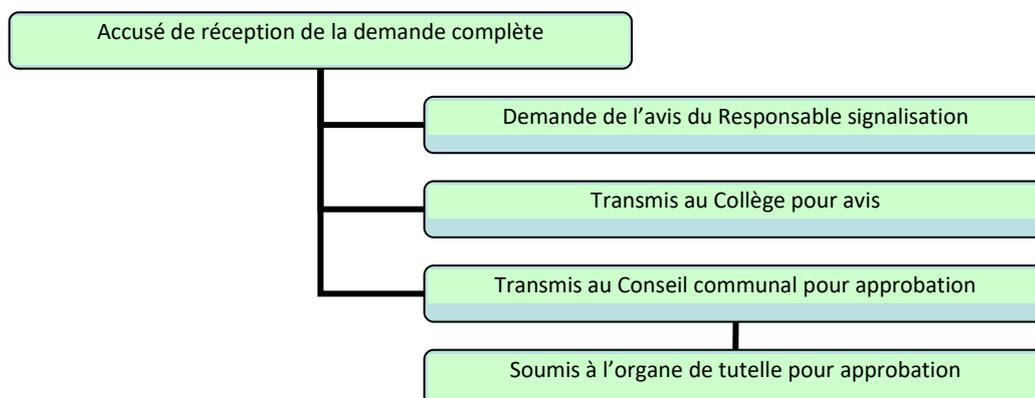
Conditions d'octroi :

Votre demande sera prise en considération :

- Si vous possédez une carte de stationnement pour personnes handicapées valide
- Si vous ne possédez pas un garage attenant à la maison ou un parking privé
- Si vous possédez un véhicule ou si vous êtes conduit par une personne domiciliée chez vous
- Si vous ne vous trouvez pas en zone de stationnement interdit ou en zone de stationnement alternatif

Procédure de la demande :

Après réception de votre demande, votre dossier, s'il est complet, suivra une procédure spécifique :



Si l'organe de tutelle approuve votre dossier, notre service technique procédera au marquage au sol caractéristique « bleu et blanc avec le sigle handicapé » et au placement de la signalisation adéquate telle que reprise dans la délibération du Conseil communal.

A noter : Ces démarches s'étalent sur une période allant de trois à quatre mois environ.

Modalités d'utilisation de la carte de stationnement :

- ⇒ La carte est strictement personnelle. Elle ne peut être utilisée que lorsque le(la) PMR est transportée dans le véhicules qui est mis en stationnement ou lorsque le(la) PMR conduit le véhicule.
- ⇒ Les emplacements pour personnes handicapées ne sont pas nominatifs, ce qui signifie que tout titulaire d'une carte de stationnement peut les occuper.

A retourner, complété et accompagné des documents demandés au point 1. par courrier ou par mail au Service Occupation du Domaine Public - Centre administratif - rue Joseph Wauters, 1 à 7972 Quevaucamps
Infos : ☎ 069/55 38 16 – ✉ domaine-public@beloeil.be